# Conférence de plénipotentiaires (PP-22)

Bucarest, 26 septembre – 14 octobre 2022



SÉANCE PLÉNIÈRE

Document 69-F 19 août 2022 Original: anglais

## Note du Secrétaire général

CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR DU BUREAU DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (BDT)

En complément des informations données dans le Document 3, j'ai l'honneur de soumettre à la Conférence, en annexe, la candidature de:

### M. Stephen BEREAUX (Commonwealth des Bahamas)

au poste de Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications.

Houlin ZHAO Secrétaire général

Annexe: 1



Ministère des affaires étrangères P.O. Box N-3746 Goodman's Bay Corporate Centre Nassau, N.P., Bahamas

Le 19 août 2022

#### NOTE N° 365

Le Ministère des affaires étrangères du Commonwealth des Bahamas présente ses compliments au Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et a l'honneur de l'informer de la décision du Gouvernement des Bahamas de présenter la candidature de M. Stephen Bereaux en vue de son élection au poste de Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour la période 2023-2026, lors des élections qui auront lieu pendant la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT à Bucarest (Roumanie), du 26 septembre au 14 octobre 2022.

M. Bereaux exerce actuellement la fonction d'Adjoint à la Directrice du BDT, fonction qu'il occupe depuis mars 2020. À ce titre, M. Bereaux a été l'un des principaux artisans de la transformation du BDT en une organisation de développement efficace, à la hauteur des attentes des États Membres quant à l'exercice de son mandat, visant à promouvoir le développement des TIC. Au cours des dernières années, M. Bereaux a travaillé en étroite collaboration avec la Directrice dans le but d'améliorer l'efficacité et la responsabilisation institutionnelles, en renforçant les contrôles internes, en mettant en œuvre la gestion axée sur les résultats et en donnant suite aux recommandations issues de l'examen de la présence régionale de l'UIT.

M. Bereaux bénéficie de vingt (20) années d'expérience au plus haut niveau dans le domaine du développement et de la réglementation des télécommunications et des TIC. Il a débuté sa carrière au sein de l'Autorité des télécommunications de Trinité-et-Tobago (TATT), de 2004 à 2010, avant de rejoindre l'Autorité de réglementation des services d'utilité publique et de la concurrence (URCA) aux Bahamas puis de devenir Directeur général de l'URCA. En tant que délégué des Bahamas auprès de l'UIT et de la CITEL entre 2012 et 2020, M. Bereaux s'est efforcé de représenter la région des Caraïbes et d'améliorer la participation de cette région et n'a eu de cesse de défendre avec ferveur les besoins des petits États insulaires en développement sur le plan du développement des TIC.

L'Union des télécommunications des Caraïbes (CTU) a approuvé et appuie pleinement la candidature de M. Bereaux qui, s'il était élu, serait le premier fonctionnaire élu de l'UIT à être issu de la région et originaire d'un petit État insulaire en développement. Son élection au poste de Directeur du BDT permettrait à notre région de pouvoir compter sur un haut fonctionnaire qui serait en mesure de s'assurer que l'UIT fournisse un appui de taille aux pays des Caraïbes sur la voie de la transformation numérique.

La nomination de M. Bereaux a été annoncée par M. Phillip Davis, Premier ministre des Bahamas, qui soutient pleinement sa candidature. On trouvera en pièce jointe la biographie et le curriculum vitae de M. Bereaux, ainsi qu'un document présentant la vision de M. Bereaux pour le BDT, dans l'éventualité où il serait élu.

Le Ministère des affaires étrangères du Commonwealth des Bahamas saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat général de l'Union internationale des télécommunications (UIT) l'assurance de sa très haute considération.

Secrétariat général
Union internationale des télécommunications
Place des Nations
1211 Genève 20
Suisse





M. Stephen Bereaux exerce actuellement les fonctions d'Adjoint à la Directrice et de Chef du Département de la coordination des activités hors siège du BDT, fonctions qu'il occupe depuis mars 2020.

En tant qu'Adjoint à la Directrice du BDT, M. Bereaux a travaillé en tant que principal partenaire de direction de la Directrice et est globalement responsable de bon nombre des activités quotidiennes du Bureau. Parmi ces activités, on peut citer la planification stratégique et opérationnelle, le suivi et l'évaluation, la gestion des manifestations du BDT, le recrutement de spécialistes et l'encadrement de la présence régionale de l'UIT. Ses travaux visant à diriger l'examen de la présence régionale de l'UIT et à mettre en œuvre les recommandations issues de cet examen ont déjà donné lieu à des améliorations notables des résultats des bureaux régionaux et des bureaux de zone de l'UIT, ainsi que de leur responsabilisation. M. Bereaux est engagé en faveur de l'inclusion numérique, aussi bien au niveau mondial qu'au sein de l'UIT et, depuis qu'il a rejoint l'UIT, il appuie les travaux de l'Union visant à parvenir à l'égalité hommes-femmes dans le secteur des TIC au niveau mondial et au sein de l'Organisation même. Il exerce actuellement la fonction de Coprésident du Groupe d'action de l'UIT sur les questions de genre, qui agit au sein de l'UIT pour promouvoir les efforts de l'organisation visant à parvenir à l'égalité hommes-femmes dans le cadre de ses travaux.

M. Bereaux dirige le secrétariat du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT). En 2020 et 2021, M. Bereaux a assumé une charge de travail supplémentaire pour soutenir les activités du BDT durant la pandémie de COVID-19, en fournissant des avis à la Directrice sur les activités du BDT ainsi qu'en prêtant assistance aux membres dans leurs préparatifs en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2022 (CMDT-22).

M. Bereaux a dirigé le secrétariat chargé de planifier et d'organiser la CMDT-22, qui s'est tenue avec succès à Kigali (Rwanda) en juin 2022, reportée à plusieurs reprises par rapport aux dates initialement prévues en 2021, en raison de la pandémie de COVID-19 et de questions d'ordre géopolitique. La CMDT-22 a rencontré un franc succès et a attiré plus de 1 300 participants en présentiel. En plus d'encadrer les travaux préparatoires en vue de la CMDT-22, durant les deux semaines de la manifestation, M. Bereaux a coordonné l'ensemble des travaux du secrétariat de la Conférence et a exercé la fonction de secrétaire de la Plénière.











M. Bereaux jouit d'une longue expérience en matière d'exécution et de régulation, dont plus de vingt années d'expérience de l'encadrement et de la haute direction dans des organismes de régulation de la région des Caraïbes. Avant de rejoindre l'UIT, il a exercé la fonction de Directeur général de l'Autorité de réglementation des services d'utilité publique et de la concurrence (URCA) des Bahamas, qui régit les secteurs des TIC et de l'électricité du pays, fournit des conseils au gouvernement sur les politiques applicables à ces secteurs et représente les Bahamas auprès d'organisations internationales liées au secteur, telles que l'UIT.

M. Bereaux, qui a rejoint l'URCA peu après sa création, a joué un rôle dans la création et la mise en œuvre du cadre réglementaire des Bahamas et de plusieurs initiatives réglementaires qui ont été couronnées de succès, notamment en coordonnant la libéralisation fructueuse des marchés des télécommunications mobiles et fixes des Bahamas.

En tant que représentant international, M. Bereaux a coordonné l'élection des Bahamas à l'Assemblée de la CITEL, puis a dirigé la campagne fructueuse menée par le pays en vue de son élection au Conseil de l'UIT, lors de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18). Durant cette Conférence, M. Bereaux a également présidé la Commission 5 relative aux questions juridiques et politiques et a contribué aux efforts visant à parvenir à un consensus entre les délégués de l'UIT sur plusieurs questions litigieuses lors de différentes conférences et réunions de l'UIT.

Avant de rejoindre l'URCA en 2010, M. Bereaux a exercé des fonctions de haute direction au sein de l'Autorité des télécommunications de Trinité-et-Tobago (TATT) à compter de 2004. Ayant une nouvelle fois rejoint ce régulateur peu après sa création, M. Bereaux a fait partie de l'équipe qui a supervisé la conception et la création de cet organe indépendant et de son cadre règlementaire, ainsi que la libéralisation des secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion à Trinité-et-Tobago.

Avant de faire carrière dans le domaine de la réglementation, M. Bereaux, avocat de profession depuis 1996, a exercé le droit au sein de cabinets multinationaux basés à Londres et Hong Kong, où il était spécialisé dans le droit relatif aux technologies de l'information et aux télécommunications.



#### **CURRICULUM VITAE**

#### **STEPHEN BEREAUX**

M. Bereaux est un dirigeant institutionnel efficace et expérimenté; un régulateur des TIC accompli; et un fervent défenseur du développement numérique mondial, en particulier dans les petits États insulaires en développement.



#### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

Un dirigeant institutionnel efficace et expérimenté

Mars 2020 - aujourd'hui:

# ADJOINT À LA DIRECTRICE ET CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA COORDINATION DES ACTIVITÉS HORS SIÈGE DU BDT, UIT

#### Principales responsabilités:

- Diriger le Bureau en partenariat avec la Directrice.
- S'acquitter des tâches incombant à la Directrice en son absence.
- Exercer, sous la conduite stratégique globale de la Directrice, des fonctions opérationnelles essentielles au sein du Bureau (planification stratégique et opérationnelle, suivi et évaluation, ressources humaines, administration, publication et gestion des manifestations).
- Diriger le Département de la coordination des activités hors siège, responsable de la présence régionale de l'UIT.
- Encadrer les réunions et conférences statutaires essentielles du BDT (CMDT et GCDT).

#### Principaux faits marquants:

- Organisation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2022 (CMDT-22).
- Direction du secrétariat du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT).
- Examen de la présence régionale de l'UIT.
- Mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats au BDT.
- Coprésidence du Groupe d'action de l'UIT sur les questions de genre.

# Un dirigeant accompli

#### Mars 2018 - février 2020:

# DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'AUTORITÉ DE RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE LA CONCURRENCE (URCA), BAHAMAS

#### Principales responsabilités et réalisations:

- Direction d'un organisme de régulation indépendant en pleine expansion, responsable des secteurs des communications électroniques (télécommunications, radiodiffusion et gestion du spectre) et de l'électricité (production, transmission, distribution et approvisionnement) aux Bahamas.
- Membre exécutif du Comité de l'URCA.
- Gestion d'un budget supérieur à 7 millions de dollars.
- Responsabilité concernant le renforcement de la capacité réglementaire des Bahamas au moyen d'une formation intense, d'un programme de mentorat et du perfectionnement en cours d'emploi.
- Principal porte-parole de l'URCA auprès des médias, des organisations internationales et des acteurs publics.
- Développement et mise en œuvre du Plan stratégique de l'URCA.
- Coordination des processus annuels de planification et d'établissement de rapport de l'URCA.
- Représentation des Bahamas au sein des organisations internationales de télécommunication, parmi lesquelles:
  - l'Union internationale des télécommunications (UIT), notamment dans le cadre de la direction de la campagne des Bahamas pour le Conseil;
  - la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), notamment lors de l'élection des Bahamas au Conseil exécutif de la CITEL en 2018;
  - l'Union des télécommunications des Caraïbes (CTU).

### Un régulateur des TIC expérimenté

Septembre 2016 – février 2017:

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEUR CHARGÉ DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES, URCA

Juillet 2012 – août 2016:

DIRECTEUR CHARGÉ DES POLITIQUES ET DE LA RÉGLEMENTATION, URCA

Septembre 2010 – juillet 2012: CHARGÉ D'AFFAIRE PRINCIPAL, URCA

### Principales réalisations:

 Libéralisation du marché du cellulaire mobile (notamment par des avis fournis au gouvernement concernant le processus de sélection, l'examen des vices de procédure, la réalisation d'enchères relatives au spectre et l'actualisation du cadre réglementaire pour permettre la concurrence sur le marché du cellulaire mobile).

- Introduction de la portabilité des numéros fixes (2013) et de la portabilité des numéros mobiles (2017) aux Bahamas.
- Introduction et mise en œuvre de réglementations relatives à la protection des consommateurs.
- Détermination des prix des terminaisons d'appels pratiqués par tous les détenteurs de licence de téléphonie en position de force sur le marché.
- Mise à jour du cadre relatif à l'accès et à l'interconnexion pour améliorer la protection des petits opérateurs.
- Examen de l'application des changements de prix.
- Examen global de la tarification du spectre radioélectrique pour rechercher une cohérence par rapport à la valeur et à l'utilisation du spectre.
- Étude sur l'efficacité de l'entreprise BTC et révision en conséquence des tarifs de gros.
- Responsable du processus de planification stratégique de l'URCA.
- Principal porte-parole de l'URCA.
- Coordination du renforcement de la participation de l'URCA aux travaux de l'UIT et d'autres organisations régionales et internationales de télécommunication pour le compte des Bahamas.
- Coordination de l'organisation du Colloque mondial des régulateurs de l'UIT au Bahamas en 2017.
- Direction de l'acquisition et de l'équipement des nouveaux locaux de l'URCA et du déménagement de l'organisme en 2016.
- Consultations concernant la portabilité des numéros fixes.
- Examen de la fusion entre BTC et CWC.
- Élaboration du plan de numérotage national des Bahamas.
- Processus de sélection concurrentiel pour la bande des 700 MHz.

#### Novembre 2004 - août 2010:

# RESPONSABLE PRINCIPAL DES AFFAIRES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES/SECRÉTAIRE EXÉCUTIF, AUTORITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE TRINITÉ-ET-TOBAGO (TATT)

#### Principales réalisations:

- Élaboration des formulaires normalisés de la TATT pour les documents de concession et de licence, des procédures de demande et d'octroi de licences, de la réglementation relative aux télécommunications (interconnexion), de la réglementation relative aux télécommunications (accès aux installations), du projet de réglementation relative aux télécommunications (tarification), du code de radiodiffusion, de la réglementation relative aux télécommunications (redevances), des procédures de règlement des différends et des règles relatives aux télécommunications (appels d'offre).
- Membre essentiel de l'équipe responsable de l'introduction de la concurrence dans le secteur des services mobiles à Trinité-et-Tobago.
- Responsabilité globale du processus d'autorisation de la TATT (processus d'examen des demandes de licence et octroi de toutes les concessions et licences).

- Responsable au sein de la TATT pour quatre cas de litiges relatifs à l'interconnexion entre TSTT et Digicel.
- Gestion de tous les différends pour le compte de la TATT, notamment en ce qui concerne les poursuites engagées à l'encontre des titulaires de licence pour les infractions aux dispositions des licences.
- Secrétaire du Comité du TATT.

#### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE** suite

Septembre 2003 – novembre 2004 – Avocat, Cabinet d'avocats de M. Hedwige Bereaux Décembre 2000 – août 2003 – Conseiller juridique, Johnson, Stokes & Master, Cabinet d'avocats, Hong Kong

Mai 1998 – octobre 2000 – Conseiller juridique, Holman, Fenwick & Willan, Londres

#### **QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES**

Avocat: Activité démarrée à Trinité-et-Tobago le 2 novembre 2004.

Conseiller juridique: Activité démarrée en Angleterre et au Pays de Galles le 1er mai 1998.

Activité démarrée dans la région administrative spéciale de Hong Kong

(République populaire de Chine) le 18 mai 2002.

#### **FORMATION**

Octobre 2001

Law Society of Hong Kong – Diplôme pour l'exercice de la profession d'avocat à l'étranger

Septembre 1995 – juillet 1996

College of Law, York - Diplôme post-universitaire en droit, 1996

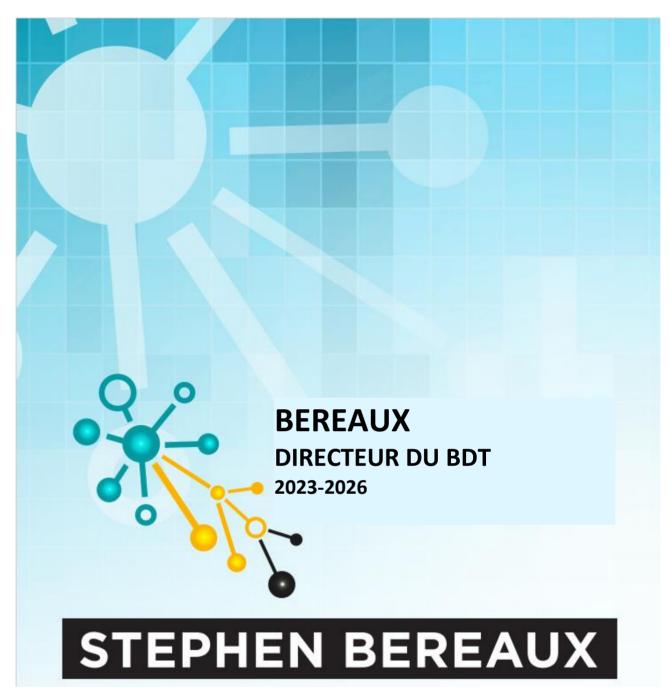
Septembre 1991 – juillet 1994

King's College, Université de Londres – Licence de droit

#### **RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Nationalité: Bahamas

Marié et père de deux enfants



# **CANDIDAT À LA FONCTION DE DIRECTEUR**

DU BUREAU DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (BDT)
DE l'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (UIT)





Stephen Bereaux est un dirigeant institutionnel efficace et expérimenté; un régulateur des TIC accompli, un fervent défenseur du développement numérique mondial, en particulier dans les PEID; et un membre dynamique de l'équipe du BDT.

Au cours des quatre dernières années, l'influence et les réalisations du BDT ont été renforcées, ce qui a apporté d'immenses avantages aux membres de l'UIT-D. En tant qu'Adjoint à la Directrice du BDT, j'ai joué un rôle central dans la transformation du BDT et, fort de mes connaissances et de mon expérience éprouvée, je suis idéalement placé pour prendre la direction du BDT durant les quatre prochaines années.

En tant que ressortissant des Bahamas ayant ses racines à Trinité-et-Tobago, je bénéficie d'une expérience de la régulation au sein de deux petits États insulaires en développement (PEID) de la région des Caraïbes, qui m'a permis d'avoir une bonne appréciation des besoins des pays en développement.

J'ai pour ambition de diriger le BDT de manière efficace et responsable, en mettant l'accent sur les besoins de nos États Membres en matière de développement numérique.

Pour ce faire, je mettrai en place un encadrement efficace, ciblé et responsable; une collaboration et une coopération efficaces avec les partenaires, ainsi qu'un meilleur alignement et une meilleure intégration avec le système des Nations Unies pour le développement dans le cadre du Plan d'action pour la coopération numérique du Secrétaire général de l'ONU.

Mon approche pour l'avenir du BDT consistera:

- à réorienter nos efforts pour parvenir à une connectivité abordable et sécurisée d'ici à 2030;
- à faire de la **transformation numérique** un cadre permettant d'assurer le développement de sociétés numériques **équitables et inclusives**;
- à institutionnaliser la coopération et les partenariats, en tant que moteurs du développement numérique durable;
- à donner la priorité à l'assistance fournie aux PMA, aux PDSL et aux PEID;
- à promouvoir l'excellence institutionnelle au BDT.



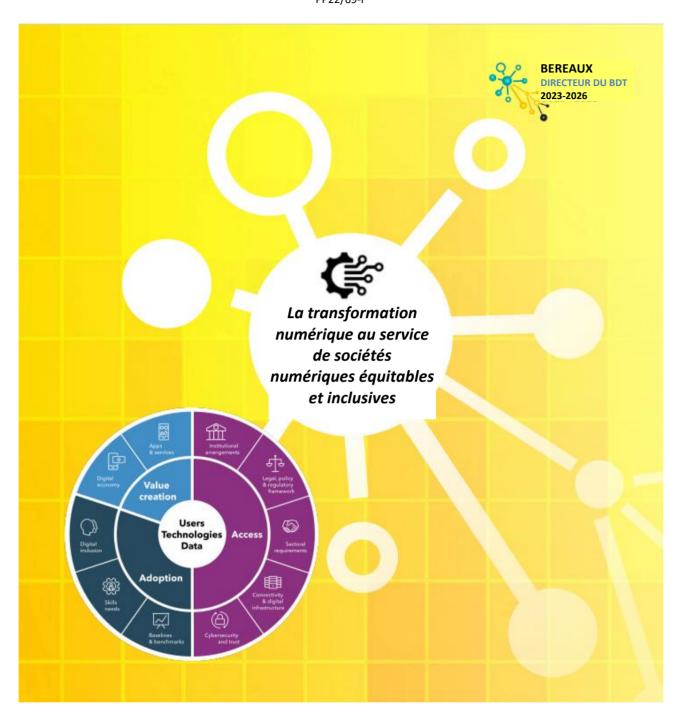
Une personne qui n'a pas accès à une connectivité abordable, fiable et efficace ne peut pas apporter sa contribution dans le monde numérique. Par conséquent, le BDT doit en premier lieu promouvoir le développement d'une connectivité moderne, sécurisée, accessible et abordable afin de connecter les 2,9 milliards de personnes qui ne le sont pas encore d'ici à 2030, ce qui constitue un impératif si l'on veut atteindre les cibles relatives aux ODD. Toutefois, il nous faut avoir conscience que chaque nouvelle connexion établie sera plus difficile que la précédente. Pour connecter ceux qui ne le sont pas encore, des interventions et une collaboration plus grandes encore de la part des parties prenantes seront nécessaires si nous voulons relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

En tant que Directeur du BDT, je continuerai d'accorder toute mon attention aux États Membres, afin de soutenir le développement de l'infrastructure et des services TIC, en utilisant les services, les technologies et les modèles économiques existants, nouveaux et émergents dans le secteur des télécommunications/TIC. Compte tenu de l'ampleur des défis à relever, nous tirerons parti de toutes les possibilités de partenariat, afin de mobiliser l'écosystème pour parvenir à notre objectif.

L'un des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, qui a accéléré l'accès au numérique et l'utilisation de cette technologie, a été la prise de conscience croissante des dangers que représentent les cybermenaces. La nécessité, pour le BDT, de mettre l'accent sur ses travaux relatifs au renforcement des capacités et à l'assistance en matière de cybersécurité est clairement mise en avant dans la cinquième priorité thématique relevant du Plan d'action de Kigali.

Lorsque nous aidons les pays en développement à étendre leur empreinte numérique, nous devons nous assurer qu'ils disposent des politiques et des outils leur permettant de protéger leur économie numérique. Il est crucial de protéger les infrastructures et les services essentiels, ainsi que les membres les plus vulnérables de la société, en particulier les enfants, dans leurs activités en ligne. La mise en place d'une connectivité numérique sécurisée doit également tenir compte des incidences des catastrophes, notamment des pandémies, en renforçant la résilience numérique dans le cadre de plans nationaux robustes et de stratégies de rétablissement innovantes, afin d'assurer la continuité de la gouvernance, de l'activité économique, de l'éducation et de la vie sociale.

En tant que Directeur du BDT, je renforcerai nos efforts visant à aider les États Membres en développement à concevoir et à mettre en œuvre des outils pour se protéger contre toutes formes de cybermenaces. Pour ce faire, je veillerai à ce que nos ressources et notre savoir-faire demeurent à la pointe de la technologie grâce à un perfectionnement continu, et je m'assurerai qu'ils soient axés sur les pays qui en ont le plus besoin. J'ai l'intention, lorsqu'il y a lieu, de déployer directement les ressources du BDT dans les régions les plus touchées par ces questions, afin de veiller à ce qu'une assistance pertinente soit mise à disposition, en tenant compte des conditions locales et régionales. Par l'intermédiaire des Commissions d'études de l'UIT-D, le BDT veillera également à ce que les spécialistes restent à l'avant-garde de la technologie, afin de pouvoir fournir la meilleure assistance possible aux membres.



Pour intégrer efficacement et de manière sécurisée les technologies numériques dans notre quotidien, il ne faudra pas se contenter de fournir un accès à une connexion large bande. Nous devons faire évoluer les populations, les sociétés et les pouvoirs publics, afin de découvrir, d'exploiter et de préserver les possibilités offertes par le numérique.

En tant que Directeur du BDT, j'utiliserai la roue de la transformation numérique du BDT, qui s'appuie sur les statistiques relatives aux TIC que nous recueillons et sur les partenaires qui ont été mobilisés dans le cadre de l'initiative "Partner2Connect", afin de créer un écosystème puissant dont nous tirerons parti pour cibler et renforcer nos efforts en vue d'accompagner la transformation numérique de nos États Membres.

Sous ma direction, les efforts du BDT concernant le renforcement des capacités seront améliorés et réorientés, afin de conserver toute leur pertinence et de demeurer accessibles. Je favoriserai également les efforts de renforcement des capacités qui tirent parti du savoir-faire mis à la disposition du BDT par les autres Bureaux et le Secrétariat général, afin de veiller à ce que nos activités de renforcement des capacités reflètent le principe d'une UIT unie dans l'action. Nous innoverons en permanence pour créer de nouvelles méthodes, approches et modalités, et n'hésiterons pas à nous redéfinir, tout en respectant les méthodes éprouvées qui conservent toute leur efficacité.



Des environnements propices sont essentiels pour favoriser un développement numérique durable qui encourage la transformation numérique. Les travaux visant à faire évoluer les environnements politiques et réglementaires de nos États Membres afin d'instaurer un environnement propice constituent l'un des points forts reconnus du BDT qui doit être conservé et adapté, afin de répondre aux besoins plus généraux dans le monde d'aujourd'hui, au lendemain de la pandémie. Les approches politiques et réglementaires que nous mettons en avant dans les États Membres doivent tenir compte du caractère transversal des technologies numériques, de façon que les États Membres soient pleinement en mesure de tirer parti de toutes les possibilités offertes à l'ère du numérique.

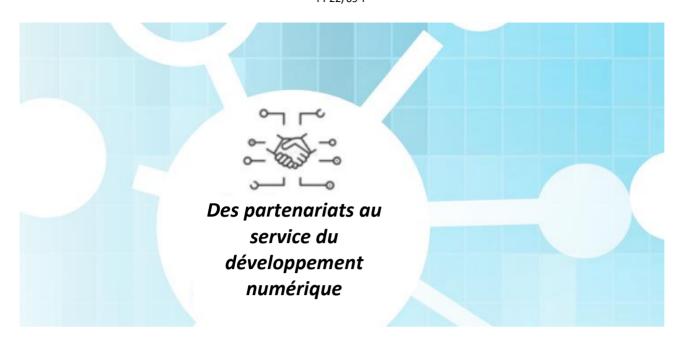
En tant que Directeur du BDT, j'appuierai et je renforcerai nos travaux visant à instaurer des environnement réglementaires et politiques propices, au moyen d'outils et de forums tels que le GSR et l'accélérateur de la réglementation de cinquième génération (accélérateur G5). Je veillerai également à ce que nos données et nos produits statistiques bénéficient d'investissements continus, afin que le BDT soit toujours en mesure de fournir aux membres, aux fins de la prise de décisions, des informations essentielles qui soient fiables, récentes et adaptées, sur la base des besoins des membres.

La fracture numérique continue de faire obstacle à la transformation numérique et à la promesse d'une économie numérique florissante. Bien souvent, les personnes qui ne sont pas encore connectées ne sont pas définies en fonction de leur localisation ou de leurs capacités sociales et économiques, mais par leur âge, leur genre, leur race, leurs capacités ou besoins particuliers, leurs compétences numériques et d'autres facteurs sociaux. Afin de créer une société numérique équitable et inclusive, il est impératif de mettre l'accent sur l'inclusion numérique. Le BDT est déjà largement reconnu pour la plupart de ses travaux visant à renforcer l'accès au numérique et l'utilisation du numérique par les segments défavorisés de la société, et il nous faut accorder une attention accrue à cet aspect, afin d'apporter une connectivité aux 2,9 milliards de personnes qui n'y ont toujours pas accès.



En tant que Directeur du BDT, je continuerai de promouvoir nos efforts en matière d'inclusion numérique pour créer une société numérique juste, équitable et inclusive. La Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC et le Partenariat mondial EQUALS demeureront des piliers essentiels de nos travaux visant à réduire les écarts entre les hommes et les femmes, mais nous trouverons des solutions pour renforcer ces initiatives par des efforts de sensibilisation innovants, comme le Réseau de femmes de l'UIT-D, et par des partenariats avec des organisations internationales et des groupes de défense.

Je défendrai et porterai les principes de la participation, de l'engagement et de l'autonomisation des jeunes au moyen de l'initiative Generation Connect et j'améliorerai les perspectives d'emploi pour les jeunes au sein de l'UIT grâce à des stages, des échanges et d'autres programmes destinés aux jeunes professionnels. J'accorderai la priorité aux programmes et aux initiatives du BDT en matière de renforcement des capacités destinés aux jeunes et j'établirai des partenariats avec des organisations internationales, régionales et locales pour accroître la portée de nos travaux.



Il ne sera pas possible de connecter ceux qui ne le sont pas encore sans disposer de ressources bien plus nombreuses que celles dont dispose le BDT. Nous ne pouvons exercer notre mandat qu'en agissant avec et à travers d'autres acteurs qui sont mieux à même de faire progresser des domaines particuliers du développement numérique. Dans le cadre du Plan d'action pour la coopération numérique du Secrétaire général de l'ONU toutes les parties prenantes sont invitées à jouer un rôle pour susciter l'avènement d'un monde numérique plus sûr et équitable, qui conduira à un avenir meilleur et plus prospère pour tous.

Les priorités globales du Plan d'action de Kigali, ainsi que de la Coalition pour le développement du numérique Partner2Connect, ouvrent la voie à l'adoption, par le BDT, d'une nouvelle approche concernant la société dans son ensemble dans le cadre de ses interventions. Cette approche nous permettra de trouver les partenaires et de mobiliser les ressources nécessaires pour encadrer la transformation des pays en développement et leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans un monde numérique sûr et équitable.

En tant que Directeur du BDT, je veillerai à ce que l'initiative P2C fasse partie intégrante des travaux du BDT et je renforcerai l'équipe chargée de cette initiative pour garantir son efficacité et sa pérennité. Sous ma direction, le BDT intègrera les partenariats et les engagements mobilisés dans le cadre de l'initiative P2C au sein de ses efforts de développement, afin de réunir les partenaires et les ressources appropriés pour fournir une assistance aux États Membres de l'UIT-D sur la voie de la transformation numérique.

Le BDT poursuivra son alignement et son intégration avec le système des Nations Unies pour le développement, afin de s'assurer que les travaux relatifs au développement alimentent les activités et les programmes menés par d'autres institutions du système des Nations Unies et les renforcent. Je poursuivrai les travaux menés par le BDT pour renforcer la coordination entre nos bureaux régionaux et bureaux de zone et les coordonnateurs résidents des Nations Unies, en particulier dans les PMA, les PDSL et les PEID, pour contribuer à renforcer notre efficacité.





Les pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID), doivent faire face aux nouveaux problèmes que pose la mobilisation d'investissements et de ressources qualifiées au service du développement numérique. Dans les PMA, les considérations économiques liées à la connectivité montrent qu'un appui supplémentaire est nécessaire pour attirer les investissements requis. Les PDSL sont souvent confrontés à des obstacles politiques sur le plan de la connectivité durable. Les PEID, qui, par nature, sont entourés d'eau et souvent isolés, ont généralement besoin d'investissements massifs en faveur de la connectivité pour connecter leur population, parfois très peu nombreuse. De nombreux pays en développement sont également confrontés à des catastrophes naturelles fréquentes, qui accentuent les besoins en matière d'investissement pour assurer leur résilience ou permettre le renouvellement des infrastructures de réseau. L'assistance fournie par le BDT joue un rôle essentiel pour aider ces pays dans le cadre de leur développement numérique.

En tant que Directeur du BDT, afin de m'assurer que toute l'attention nécessaire soit accordée aux PMA, aux PDSL et aux PEID:

- Je tirerai parti de mes données d'expérience en tant que régulateur au sein de petits États en développement dans les Caraïbes pour veiller à ce que le BDT fournisse la meilleure assistance et le meilleur appui possible aux PMA, aux PDSL et aux PEID.
- J'établirai des liens étroits avec d'autres organisations du système des Nations Unies, telles que le Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (OHRLLS) et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (BNUCSS), et j'utiliserai l'initiative P2C pour identifier d'autres partenaires et mobiliser des ressources aux fins des travaux relatifs aux PMA, aux PDSL et aux PEID.

- J'aiderai les PMA, les PDSL et les PEID à identifier et à définir des interventions ciblées sur la base de la roue de la transformation numérique et je m'assurerai que les ressources mises à disposition soient appliquées afin de produire le maximum d'effets.
- Je tirerai parti de la présence régionale de l'UIT pour mettre notre savoir-faire à la disposition des membres, en mettant particulièrement l'accent sur les PMA, les PDSL et les PEID.



Le principe d'un BDT en adéquation avec sa mission doit rester le mot d'ordre de notre leadership institutionnel et de nos efforts de transformation.

Le BDT doit instaurer et entretenir une **culture de l'excellence**, dans laquelle tous les fonctionnaires respectent et défendent un ensemble de valeurs partagées, œuvrent à la réalisation d'objectifs communs mesurables et bien définis et bénéficient d'une confiance et d'une responsabilisation mutuelles.

En tant que Directeur du BDT, je m'engagerai à développer un BDT qui valorise et recherche le plus haut niveau de performance, tout en respectant et en préservant la vie professionnelle et la vie personnelle de tous les fonctionnaires.

Je favoriserai et j'encouragerai le développement et le perfectionnement continus du personnel et ferai en sorte que les fonctionnaires respectent les normes de conduite les plus élevées vis-à-vis de leurs homologues et des parties prenantes.

Le BDT doit **répondre aux besoins des membres**, en mettant en place des voies de communication efficaces avec tous les membres et toutes les parties prenantes, et tenir compte de leurs besoins, de leurs préoccupations et de leurs retours d'informations continus.

Je serai à l'écoute de notre personnel et de nos parties prenantes et je m'assurerai que le BDT agisse de manière décisive et efficace, afin d'améliorer son fonctionnement interne et d'appuyer, de promouvoir et d'accompagner le développement du numérique pour tous les membres de l'UIT-D. Nous améliorerons en permanence les activités de planification et les activités opérationnelles du BDT pour faciliter la mise en œuvre des activités et des projets dans les États Membres.

Le BDT doit continuer de renforcer les contrôles internes et doit mettre pleinement en œuvre un cadre institutionnel qui garantisse la **responsabilisation vis-à-vis des membres** en ce qui concerne les ressources confiées à l'Organisation. Les ressources doivent être utilisées de manière optimale en vue de mener à bien des interventions dans nos États Membres.

Nous devons continuer d'institutionnaliser et d'affiner la mise en œuvre de la **gestion axée sur les résultats**, afin de veiller à ce que tous les fonctionnaires respectent ces méthodes, à toutes les étapes de nos travaux, de la planification à l'exécution. Tous les membres du personnel du BDT doivent être en mesure de visualiser, d'évaluer et de justifier la façon dont leurs travaux contribuent utilement à l'avenir numérique. Les membres doivent avoir confiance en l'efficacité de nos travaux et avoir accès rapidement à des informations claires qui rendent compte de notre contribution.

Je continuerai de m'assurer que le BDT mène à bien ses travaux en se fondant sur un cadre institutionnel robuste, renforcé par des mesures de contrôle interne et des mécanismes d'établissement de rapports efficaces.

Le BDT a pour rôle de déployer les travaux de l'UIT dans les pays en développement et de contribuer à réduire la fracture numérique, en faisant en sorte que les pays en développement aient un accès direct et efficace à l'UIT. **Une présence régionale forte** est essentielle aux fins de ces travaux, et la présence régionale doit bénéficier des ressources et du savoir-faire nécessaires pour déployer des activités dans les États Membres.

Je préconiserai et mettrai en œuvre des réformes efficaces concernant la présence régionale, afin de renforcer les travaux de l'UIT dans tous les États Membres, en mettant particulièrement l'accent sur les PMA, les PDSL et les PEID.

Au BDT, le principe d'une UIT unie dans l'action ne doit pas être un simple slogan. Les Secteurs, ainsi que les Bureaux de l'UIT qui coordonnent leurs activités, représentent sans doute la plus grande concentration de savoir-faire et de données d'expérience d'avant-garde dans le domaine des TIC à travers le monde. Le BDT doit veiller à ce que ses travaux intègrent l'ensemble des connaissances spécialisées et des données d'expérience de l'UIT, c'est pourquoi nous **devons défendre le principe d'une** *UIT unie dans l'action*. Cet aspect constitue déjà un élément fondamental des principes appliqués par le BDT dans la gestion de la présence régionale et doit être mis en avant dans toutes nos activités.

Je travaillerai en étroite collaboration avec les autres fonctionnaires élus pour assurer un alignement optimal entre le BDT et les autres Bureaux et le Secrétariat général.

